

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 500/2024

OBJET : Paysage en
partage - demande de
subvention

Membres : 24

Présents votant : 10

Pouvoirs : 4

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 novembre

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 8 novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Madame Sylvie TOLUAFE, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Jean-Claude CLOZIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean Marie SABATIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

Référence programme d'action Grand Site 2024-2032 : Axe E – Un Grand Site pour rassembler, comprendre et respecter les paysages – FA 2 – Paysages en partage : rassembler autour de l'esprit des lieux

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

L'ambition du projet Paysages en partage est, grâce au Grand Site, de rassembler, impliquer et partager avec tous les publics en tissant des liens autour des paysages exceptionnels du Grand Site et du projet du Grand Site, en s'appuyant sur ses thématiques phares. Pour cela, deux actions principales sont prévues :

- Les Rencontres du Grand Site : proposer 1 animation par mois, sur des thématiques et dans des villages différents, pour les habitants ;
- La Fête du Grand Site : inscrire et pérenniser dans le calendrier local une biennale. En 2025, il s'agira d'organiser la première édition de cette Fête du Grand Site, à destination des habitants et partenaires.

Affichée le :

Pour mettre en œuvre ces actions, des financements dédiés sont nécessaires afin de couvrir :

- les frais de personnel : animatrice et stagiaire 6 mois (coordination, pilotage, animation et suivi partenaires, communication, ...),
- les prestations d'animations pour les Rencontres mensuelles et la Fête,
- les frais de communication (création graphique : programme, affiches etc.).

Il est proposé de demander une subvention à la DREAL Occitanie à hauteur de 16 500 € TTC.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Fonds propres 19900 €, le SMGS valorise le temps de travail des agents de la structure (pas de surcoût pour le SMGS),
- DREAL : 16 500 €,

Budget total : 36400€

Le comité syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE le plan de financement présenté

AUTORISE la Présidente à solliciter les financeurs tel que la DREAL pour subventionner cette opération

DONNE à la Présidente la possibilité de modifier ce plan, quand celui-ci est inférieur au montant délibéré, sur simple décision,

AUTORISE la Présidente à engager les dépenses et à signer tous les actes relatifs à la réalisation de la mission

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 15 novembre



La Présidente
Marie PASSIEUX
Syndicat Mixte Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze